Image not found or type unknown

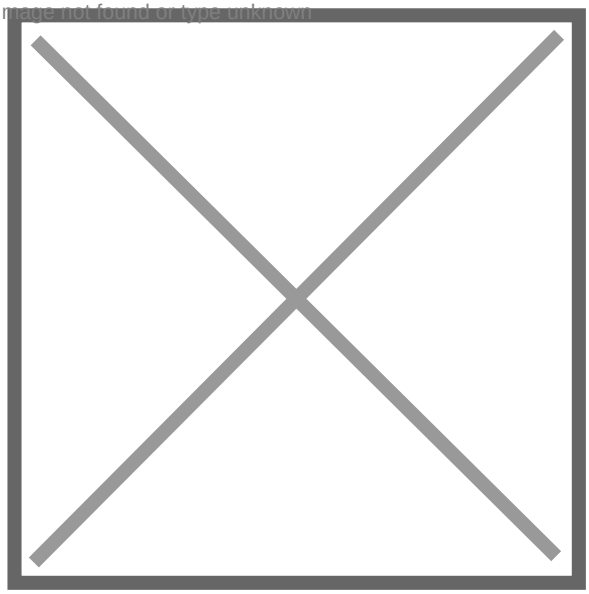

Probleme avec mon employeur

Par **loulou**, le **17/01/2011** à **17:38**

Bonjour,

Je vous explique ma situation. Je travail pour une société depuis mai 2009 en tant que commercial dans les énergies renouvelables. Mes employeurs m'ont demandé d'être auto-entrepreneur comme pour une période d'essai. Cela a duré jusqu'à Décembre 2009. Durant cette période je faisais des horaires assez large (8H-21h) avec pas mal de travail en bureau. Étant donné mon implication je finis par être embauché en cdi début Décembre 2009. Dans le même temps, j'ai reçu le titre honorifique de directeur commercial Nord. je dis titre honorifique car sur mon contrat de travail je suis vrp. Donc je suis embauché, je fais des horaires de 8-20h du lundi au vendredi pour le smic par d'heure supplémentaires pas de RTT. J'accepte ces conditions car mon poste doit évoluer ainsi que mon salaire par la suite. Plusieurs promesses me sont faites (à l'orale) avec comme exemple une augmentation rapide une voiture de service...
Ce n'est que le début, pour être payer de mes commissions il m'a fallu me battre environs 3 mois de retard a chaque fois, tous mes commerciaux sont partis pour les mêmes raisons. On m'a donc demandé d'assurer les rdv sur tous le Nord de la france à leur place, en avancant mes frais etc...(je précise que je n'ai pas les frais kilometrique) Je l'ai fais pendant 1 mois, cela m'a couté chere (pour infos je n'ai toujours pas été remboursé et cela depuis aout 2010). A partir de la je me suis battu jusqu'à la fin de l'année pour avoir mes commissions et le remboursement de mes frais, j'ai eu gain de cause pour les commissions mes toujours pas pour les frais. Suite à mon entretien de fin d'année avec mon gérant j'ai demandé à ce que mon contrat soit modifié et en rapport avec mon travail j'attends toujours, j'ai demandé pour la voiture cela doit arriver pour JANVIER alors que cela ne sera pas le cas et je dois être augmenter de 300€ net mais je n'y crois plus.
Voila un résumé rapide de ma situation car il y a pleins d'autres points.
Donc aujourd'hui, je suis a bout je n'ai eu que 15 jours de congé en 1an et demi, je travail quasi 60 heures par semaine, les promesses ne sont pas tenu et j'ai de plus en plus de

travail. J'ai donc besoins de vous. j'aimerai quitter ce travail mais j'ai des charges (loyer...) et j'aimerai être conseillé sur mes recours contre mon employeur et de quel façon je peux quitter ce poste en récupérant l'argent qu'il m'est du et éventuellement pouvoir avoir les assedic le temps de retrouver quelque choses.

Merci d'avance

Par **P.M.**, le **17/01/2011** à **18:03**

Bonjour,
Ce qui vous est légalement ou contractuellement dû, vous devriez pouvoir le récupérer au besoin par une action devant le Conseil de Prud'Hommes auquel vous pourriez demander de prononcer la résiliation du contrat de travail aux torts exclusifs de l'employeur...
Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une organisation syndicale, voire d'un avocat spécialiste...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés